

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 15/277 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LA PARTICIPATION DE LA CORSE AU SALON DE L'AGRICULTURE 2016

---

#### SEANCE DU 29 OCTOBRE 2015

L'An deux mille quinze et le vingt-neuf octobre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, DOMINICI François, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCESCHI Valérie, GIORGI Antoine, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, LACAVE Mattea, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PAGNI Alexandra, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ANGELINI Jean-Christophe à Mme NIVAGGIONI Nadine  
Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme PAGNI Alexandra  
Mme CASALTA Laetitia à Mme BARTOLI Marie-France  
M. CASTELLANI Michel à M. BIANCUCCI Jean  
M. CHAUBON Pierre à M. MOSCONI François  
Mme COLONNA Christine à Mme SIMONPIETRI Agnès  
M. LUCIANI Xavier à Mme GIOVANNINI Fabienne  
Mme NATALI Anne-Marie à M. SINDALI Antoine  
Mme PRUVOT Sonia à M. BASTELICA Etienne  
M. SANTINI Ange à Mme GRIMALDI Stéphanie  
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à M. GIORGI Antoine  
M. SIMEONI Gilles à M. VANNI Hyacinthe  
M. SUZZONI Etienne à Mme FRANCESCHI Valérie

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

BENEDETTI Paul-Félix, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josepha, HOUEMER Marie-Paule, LUCCIONI Jean-Baptiste, POLI Jean-Marie, TALAMONI Jean-Guy.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**VU** la délibération n° 14/210 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2014 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2015,

**SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**APRES** avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

**SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** la participation de la Corse au Salon de l'Agriculture 2016 qui se tiendra du 27 février au 6 mars 2016 à Paris et qui sera organisé en partenariat entre la Collectivité Territoriale de Corse et les Chambres d'Agriculture de Corse.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à réserver un emplacement de 500 m<sup>2</sup> auprès de Comexposium et à lancer le marché public pour la conception, réalisation et équipements des stands, ainsi que le marché de transport de marchandises, pour un budget estimatif total de **532 000 €** qui se décompose comme suit :

- |  |           |
|--|-----------|
| - Location de 500 m <sup>2</sup> de stands :   | 156 000 € |
| - Prestations complémentaires :  | 24 000 €  |
| Parking camions Electricité, plancher technique, badges, cartes d'invitation, réserve stockage |           |

- Marché public de conception, réalisation, équipements stands	240 000 €
- Marché public transport de marchandises :	42 000 €
- Frais d'hébergement des exposants : (400 nuitées)	50 000 €
- OS Brebis Corse :	20 000 €

### **ARTICLE 3 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en place les conventions afférant à cette participation de la Corse au Salon de l'Agriculture 2016 avec l'AFPA et les Chambres d'Agriculture ainsi que la reconduction de l'aide à l'OS Brebis Corse.

### **ARTICLE 4 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 29 octobre 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXE**

<p><b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</b></p>
---

**OBJET : SALON DE L'AGRICULTURE 2016**

Pour assurer la promotion des produits agricoles mais aussi donner au grand public une image positive de la Corse, la Collectivité Territoriale de Corse a pris en charge depuis 2011 l'organisation du Salon de l'Agriculture en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et l'AFPA.

Le Salon de l'Agriculture 2016 se déroulera du 27 février au 6 mars 2016.

Il vous est proposé que la CTC organise à nouveau ce salon 2016 en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et l'AFPA.

Dans ce cadre, il convient d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à lancer les marchés publics et à mettre en place les conventions afférant à cette participation :

- La réservation et location par la CTC auprès de Comexposium d'un emplacement de 500 m<sup>2</sup>.
- La convention avec les chambres d'Agriculture, le CIVC et le Syndicat des Oléiculteurs pour la mise en place du SIA 2016.
- Le renouvellement de la convention AFPA/CTC pour la mise en place du restaurant pédagogique.
- Le lancement sous maîtrise d'ouvrage CTC du marché de conception, réalisation et équipement de stands ainsi que le marché du transport des marchandises.
- La reconduction de l'aide à l'Organisme de Sélection Ovine pour sa participation au SIA 2016.

Le budget estimatif (TTC) du SIA s'établit comme suit :

- Location de 500 m <sup>2</sup> de stands :	156 000 €
- Prestations complémentaires :	24 000 €
Parking camions Electricité, plancher technique, badges, cartes d'invitation, Réserve stockage	
- Marché public de conception, réalisation, équipements stands	240 000 €
- Marché public transport de marchandises :	42 000 €
- Frais d'hébergement des exposants : (400 nuitées)	50 000 €
- OS Brebis Corse :	20 000 €
	532 000 €
<b>TOTAL TTC :</b>	<b>532 000 €</b>

Pour lancer cette opération, il est nécessaire de réserver au plus tôt l'emplacement Porte de Versailles, auprès de Comexposium avec versement d'acompte de 70 000 €, à imputer sur le fonds de dépenses imprévues.

Le solde des crédits nécessaires pour l'organisation du SIA 2016 seront proposés à la délibération de l'Assemblée de Corse début 2016.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.